

## LES PAIEMENTS DANS ADAGIO

### 1 PRÉAMBULE

ADAGIO propose **3 moyens de paiement différents** :

- Le prélèvement

Les commandes à l'acte ;

- La carte bancaire
- Le virement bancaire

**Attention** : comme expliqué dans les consignes administratives et financières de la fédération pour la saison prochaine, **la fédération impose le prélèvement pour toutes les affiliations et ré-affiliations.**

### 2 LE PRÉLÈVEMENT

Le prélèvement est sans aucun doute le moyen de paiement le plus facile d'utilisation dans ADAGIO. Lors de l'affiliation de l'association il vous sera obligatoirement demandé de renseigner votre Relevé d'Identité Bancaire :

Modification des informations bancaires

---

**MODE DE PAIEMENT**

Prélèvement

---

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - RIB**

**i** En cas de changement/modification de RIB, vous devez vérifier et modifier le cas échéant les champs suivants à l'aide du RIB de la structure :

- Domiciliation
- Numéro d'IBAN
- Numéro BIC

Domiciliation	Titulaire du compte
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro d'IBAN	Numéro BIC
<input type="text"/>	<input type="text"/>

[← Retour](#) [Continuer →](#)

Une fois votre RIB renseigné, ADAGIO vous demande de déposer votre autorisation de prélèvement SEPA (au format PDF) [disponible ici](#) et de mentionner la date de signature de cette autorisation (mandat).

Informations bancaires  
Documents

Pour tout paiement par prélèvement l'autorisation bancaire est obligatoire

Autorisation de prélèvement

Fichier à déposer (image ou PDF)

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ...

Date de la signature du mandat

06/15/2021

Soumettre

### **Rythme et modalités de plafond pour les prélèvements**

La fédération a plafonné le montant par prélèvement à **3 000 euros** afin de faciliter la trésorerie des associations.

Les prélèvements interviendront **tous les 15 jours à partir du 15 septembre et jusqu'au 15 décembre**, ensuite les prélèvements seront effectués une fois par mois.

Ci-dessous l'échéancier des prélèvements **de l'année** :

<b>15 septembre 2021</b>	<b>15 février 2021</b>
<b>30 septembre 2021</b>	<b>15 mars 2021</b>
<b>15 octobre 2021</b>	<b>15 avril 2021</b>
<b>31 octobre 2021</b>	<b>15 mai 2021</b>
<b>15 novembre 2021</b>	<b>15 juin 2021</b>
<b>30 novembre 2021</b>	<b>15 juillet 2021</b>
<b>15 décembre 2021</b>	<b>31 août 2021</b>
<b>15 janvier 2021</b>	

À noter que les rétrocessions seront versées aux comités régionaux et départementaux sur le même rythme.

## **3 LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**

Le paiement par carte bancaire peut être utilisé si l'association a choisi de payer en « Commande à l'acte »

← Choix du mode de paiement

Virement bancaire

Carte bancaire

Montant total à régler : 28,75 €

✓ Confirmer mon paiement

Une fois la commande confirmée, l'utilisateur arrive sur l'interface du fournisseur officiel de la fédération HelloAsso.

Votre règlement

**33.25 €**

À régler aujourd'hui

Règlement à Exalto	28.75 €
Contribution volontaire à HelloAsso ❤️	4.50 €
Modifier la contribution volontaire <span style="float: right; border: 1px solid #ccc; padding: 2px 5px;">Modifier</span>	

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire qui fournit gratuitement ses solutions de paiement aux associations. La contribution volontaire des internautes, modifiable et facultative, est son unique source de revenu. Elle permet aux associations comme Exalto d'utiliser gratuitement HelloAsso pour recevoir les paiements de gens comme vous.

**Total** **33.25 €**

Exalto a privilégié la solution solidaire et gratuite HelloAsso pour votre paiement sécurisé en ligne.





**HelloAsso, la solution de paiement alternative et sécurisée**

Tous vos achats sur HelloAsso sont sécurisés. Les informations bancaires pour traiter les paiements sont protégées, grâce au cryptage SSL.

HelloAsso est une entreprise dont le modèle économique est uniquement basé sur **les contributions volontaires**, lors d'un paiement par carte bancaire le montant total de votre commande sera donc automatiquement plus élevé que le montant prévu puisqu'une contribution volontaire de l'ordre de 10% s'ajoute directement.

Vous pouvez bien évidemment modifier cette contribution :

×

**Nous rendons possible le paiement à cette association**

HelloAsso est une entreprise solidaire d'utilité sociale dont l'unique source de revenus est la contribution des internautes. Chaque soutien au fonctionnement de HelloAsso, nous permet de fournir nos technologies de paiement à des centaines de milliers d'associations de manière intégralement gratuite.

**Nous ne pouvons le faire qu'avec votre soutien.**

**Nous soutenir à hauteur de :**



3,47 €

Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso

Enregistrer

En utilisant le curseur vous pouvez augmenter ou diminuer votre contribution volontaire ou bien la refuser en cochant la case « Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso ».

**Attention :** si vous réalisez une contribution volontaire celle-ci ne rentrera pas dans la comptabilité d'ADAGIO car Il s'agit d'un don.

Plus bas des informations sur le payeur sont demandées, par défaut ce sont les informations du président de l'association qui sont pré-remplis mais il est possible de les modifier si nécessaire.

### Informations du payeur

Payer en tant qu'organisme

Raison sociale \*

MAURON - CADETS

Prénom \*

PASCAL

Nom \*

MARTIN

Email \*

famillemartin35@free.fr

Date de naissance \*

21/06/2021

Adresse

Code postal

Ville

Après avoir renseigné les informations nécessaires, puis avoir accepté les conditions générales d'utilisation vous êtes dirigé vers l'espace de paiement où vous pouvez sélectionner le type de votre carte bancaire.



exalto	
Identifiant du marchand :	76041374
Référence commande :	107014
Montant :	33,25 EUR

Choisissez votre moyen de paiement :



Une fois le type de carte bancaire sélectionné, vous devez rentrer l'ensemble de vos informations bancaires.

Une fois votre paiement accepté, la commande se retrouve dans l'historique de commandes dans ADAGIO avec le statut « Payé ».

Commandes en cours		Historique des commandes					
Commande payées	Détails de la commande	Date de la commande	Mode de paiement	Date du paiement	État	N° paiement	Montant
Commande n°000000363 - Prise de licence BL - Base Loisirs 2021 - 0259070 M JOSSE David		21/06/2021 13:31:35	Carte bancaire	21/06/2021	✓ Payée	555	28,75 €

## 4 VIREMENT BANCAIRE

Le virement bancaire est peut-être le moyen de paiement le moins pratique pour une association, car celui-ci n'engendre pas une activation automatique des licences saisies, ni leur impression par le CD, puisque la fédération doit en amont valider la réception du virement.

C'est une opération qui peut donc prendre plusieurs jours en fonction de la temporalité.

Une fois que vous avez sélectionné le paiement par virement bancaire et que vous avez confirmé votre paiement, **vous devez ensuite effectuer les démarches via votre banque pour effectuer le virement.**

Pour rappel le RIB de la fédération est le suivant :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	00598	00020044141	30	CREDIT MUTUEL
IBAN		BIC		
FR7610278005980002004414130		CMCIFR2A		

**Attention : lors du virement merci d'indiquer dans le libellé ou l'objet du virement : le numéro de paiement et de saisir le montant exact de la commande (toute erreur dans le montant bloquera sa validation et donc la délivrance des licences).**

Le numéro de paiement (surligné en jaune ci-dessous) est à retrouver sur la ligne de la commande dans l'onglet « **Historique des commandes** » ADAGIO.

Commandes en cours	Historique des commandes							
Commande payées	Détails de la commande	Date de la commande	Mode de paiement	Date du paiement	État	N° paiement	Montant	
		02/10/2021 18:20:30	Prélèvement	02/10/2021	✓ Payée	12153	23,00 €	

Vous pouvez également accéder à l'ensemble de vos anciennes commandes via cet onglet.

Commandes en cours	Historique des commandes							
Commande payées	Détails de la commande	Date de la commande	Mode de paiement	Date du paiement	État	N° paiement	Montant	
Commande n°0000000619 - Prise de licence AM - Activités multiples 2021 - 0220768 M FRADIN Julien		06/08/2021 09:07:45	Virement bancaire 		✓ Validée	810	23,90 €	
Commande n°0000000611 - Prise de licence AM - Activités multiples 2021 - 0025555 Mme DRUMEZ Manon		05/08/2021 10:18:46	Virement bancaire 		✓ Validée	810	22,00 €	
Commande n°0000000610 - Prise de licence AM - Activités multiples 2021 - 0032476 M TRUAUD Gérard		05/08/2021 10:17:23	Virement bancaire 		✓ Validée	810	22,00 €	
Commande n°0000000600 - Achat de carte ponctuelle : Carte ponctuelle Stagiaire - 13/08/2021 08:00 - 14/08/2021 18:00 - 0852284 - 0354242 M BRIOT Jean Claude		04/08/2021 16:36:25	Virement bancaire 		✓ Validée	793	8,00 €	
Commande n°0000000598 - Achat de carte ponctuelle : Carte ponctuelle Stagiaire - 13/08/2021 08:00 - 14/08/2021 18:00 - 0852284 - 1332582 M DELAIRE Arnaud		04/08/2021 15:52:18	Virement bancaire	04/08/2021	✓ Payée	791	8,00 €	
Commande n°0000000597 - Achat de carte ponctuelle : Carte ponctuelle Stagiaire - 18/08/2021 14:00 - 21/08/2021 15:00 - 0852284 - 1332582 M DELAIRE Arnaud		04/08/2021 14:17:58	Virement bancaire 		✓ Validée	790	8,00 €	
Commande n°0000000594 - Prise de licence CD - Catégorie Dirigeants 2021 - 1332582 M DELAIRE Arnaud		03/08/2021 18:53:02	Virement bancaire	04/08/2021	✓ Payée	787	29,00 €	
Commande n°0000000378 - Prise de licence AC - Activités de Compétitions sportives 2021 - 1287788 Mme RAULT Marie-Pierre		21/06/2021 18:31:44	Virement bancaire	04/08/2021	✓ Payée	787	33,00 €	

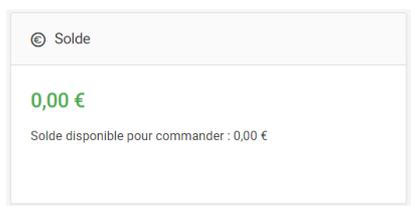
Enfin à titre d'exemple, tant que la fédération n'a pas attesté réception du virement bancaire, les licences figurant dans la commande ont toutes le statut « **En attente de validation** » c'est-à-dire que pour le moment elles ne sont pas actives, et donc non imprimables par le CD.

0220768	FRADIN Julien	Masculin	11/05/1978	EN ATTENTE DE VALIDATION	06/08/2021	AM - Activités multiples	GYM FORM DÉTENTE
---------	------------------	----------	------------	--------------------------	------------	--------------------------------	------------------

## 5 CHANGER DE MOYEN DE PAIEMENT

Une association peut si elle le souhaite changer de moyen de paiement en cours de saison, pour cela **trois conditions sont obligatoires** :

- Avoir un solde comptable à 0 euros (notamment aucun prélèvement en attente)



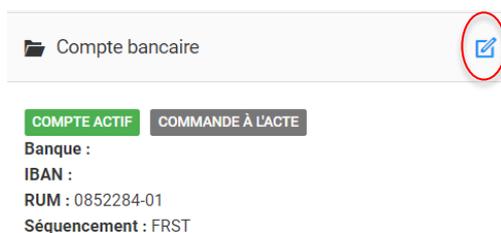
- Ne pas avoir d'écritures comptables temporaires



- Pas de nouvelle saisie depuis la remise à zéro du solde comptable.

Si les trois conditions sont réunies alors il est possible pour l'association de changer son mode de paiement dans l'onglet « **Comptabilité** », soit pour passer en commande à l'acte (carte bancaire ou virement bancaire) soit pour revenir en prélèvement.

Pour cela il faut aller dans les modifications du « **Compte bancaire** » comme entouré ci-dessous :



Puis d'aller dans les modifications du « **Compte** »

Compte 

Position du compte : ✓ Actif  
Type de Paiement : Prélèvement

---

Prélèvement autorisé : Oui  
Prélèvement minimum : 0,00 €  
Prélèvement maximum : 0,00 €

---

Nom Banque : CREDIT MUTUEL  
Compte client : NA

Et enfin de modifier le mode de paiement en fonction de celui désiré, **sans oublier d'enregistrer.**

Mode de paiement

Type de Paiement

Prélèvement ▼

Prélèvement

Commande à l'acte